

Domaine spécialisé Armes, explosifs et commerce
 Case postale
 3001 Berne
 +41 31 638 60 60
 www.police.be.ch

Enquête sur d'éventuels motifs s'opposant à l'acquisition d'armes/ éléments essentiels d'armes

En vertu de l'article 10a, alinéa 4 de la Loi fédérale sur les armes, les accessoires d'arme et les munitions (LArm), l'aliénateur peut s'enquérir auprès de l'autorité compétente du canton de domicile de l'acquéreur de l'existence de motifs s'opposant à l'acquisition. Il doit disposer pour ce faire de l'accord écrit de l'acquéreur.

Acquéreur	
Nom	Prénom(s)
Date de naissance	Nom de célibataire
Lieu d'origine	Nationalité
Rue, n°	NPA, Localité
Confirmation/signature	
La personne susmentionnée autorise la police cantonale bernoise de s'enquérir de l'existence d'éventuels motifs s'opposant à l'acquisition (art. 10a al. 4 LArm)	
Lieu, date	Signature acquéreur
Aliénateur/trice	
Nom de l'entreprise	Nom, Prénom
Rue, n°	NPA, Localité
Téléphone professionnel	Adresse e-mail
Annexe	
– Copie d'un passeport valable ou d'une carte d'identité valable de la personne à contrôler	
Enquête de l'autorité compétente du canton de Berne	
<input type="checkbox"/> A ce jour, aucun motif d'empêchement prévu à l'article 8, alinéa 2, lettre a-c LArm ne s'oppose à la personne à vérifier. La vérification de l'extrait du casier judiciaire incombe à l'aliénateur.	
<input type="checkbox"/> La personne à contrôler présente un motif d'empêchement selon l'art. 8 al. 2 let. a-c LArm.	
<input type="checkbox"/> D'autres clarifications doivent être entreprises afin de pouvoir exclure définitivement un motif d'empêchement (demande d'un permis d'acquisition d'armes recommandé).	
Lieu, date	Timbre et signature
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> Police cantonale bernoise, Domaine spécialisé Armes, explosifs et commerce </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 100px; height: 100px; margin-left: auto;"></div> </div>	

À transmettre à: par courrier postal à Police cantonale bernoise, DS AEC, Case postale, 3001 Berne
 ou courrier électronique à waffen-sprengstoff@police.be.ch